



arrangement à l'amiable avec constat

Par **tototyson**, le 15/10/2010 à 11:05

bonjour

en aout , j'ai percuté une petite camionette. ma voiture n'ayant rien , j'ai rempli avec la partie adverse un constat qu'il n'a pas envoyé à son assurance em me disant que vu le peu de dégats , nous pouvons nous arranger hors assurance.

je suis entierement fautif dans cet accident

hier soir , la personne m'a appelé et m'a dit qu'il a enfin reçu un devis de reparation de 1900 euros , sous reserve qu'il n'y ait pas plus de dégats

j'avais laissé un chèque de garantie de 1000 euros

ma question :

jusqu'ou peut il aller avec ses reparations ?

je veux bien lui payer le devis mais pas plus
merci pour vos réponses précieuses

Par **razor2**, le 15/10/2010 à 13:15

Vous en êtes au stade de "l'arrangement amiable". Si ce dernier n'est plus possible entre les parties il faudra alors faire appel aux assurances pour régler le différent suite à cet accrochage...

Par **Domil**, le 15/10/2010 à 13:16

ça c'est toujours le risque de vouloir s'arranger à l'amiable sans passer par l'assurance.

Par **tototyson1**, le 15/10/2010 à 14:42

oui mais les assurances vous pénalisent par sinistre de 25 % de malus, ce qui est énorme quelque soit la gravité ou non de l'accident
c'est stupide et injuste

Par **razor2**, le **15/10/2010** à **14:53**

Le malus pour celui qui a tort dans l'accident..Pas pour l'autre...

Par **tototyson1**, le **15/10/2010** à **15:40**

il est tout de meme trop élevé (le malus)

pour une petite rayure , si la partie adverse exige un constat , vous etes pénalisé de 25 % par votre assurance !!!!

Par **razor2**, le **15/10/2010** à **15:47**

Exact, le malus ne prend pas en considération les montants des réparations. Que vous en mettiez pour 10 euros ou pour 10 000, le malus sera le même si vous êtes en torts. C'est pour ca qu'il est parfois préférable d'éviter d'avoir recours aux assurances pour de petits montants de réparations...

Par **tototyson1**, le **15/10/2010** à **15:48**

voilà , nous y sommes

cela meriterait une réforme , non ?